

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17ème
Nom de site		Numéro	T15720
Adresse du site	7 Square du Rhône	Hauteur	R+7 (28.55m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + mise en réserve de 3 antennes existantes		
Complément d'info	Free présent (20/140/260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/12/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	13/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	13/03/2020
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz . L'orientation des antennes est 350, 120° et 220°.		
Distance des ouvrants	6m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	4 à 12°
Estimation	350° <5V/m - 120° <5V/m - 220° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à modifier 3 des 6 antennes existantes afin d'accueillir en plus le 700 MHz. Les 3 autres antennes existantes seront désactivées au titre de réserve antenne.		
Zone technique	des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés à proximité des antennes, invisibles depuis la rue.		
25.40m	31.65m		

Date :

Conformité du dossier

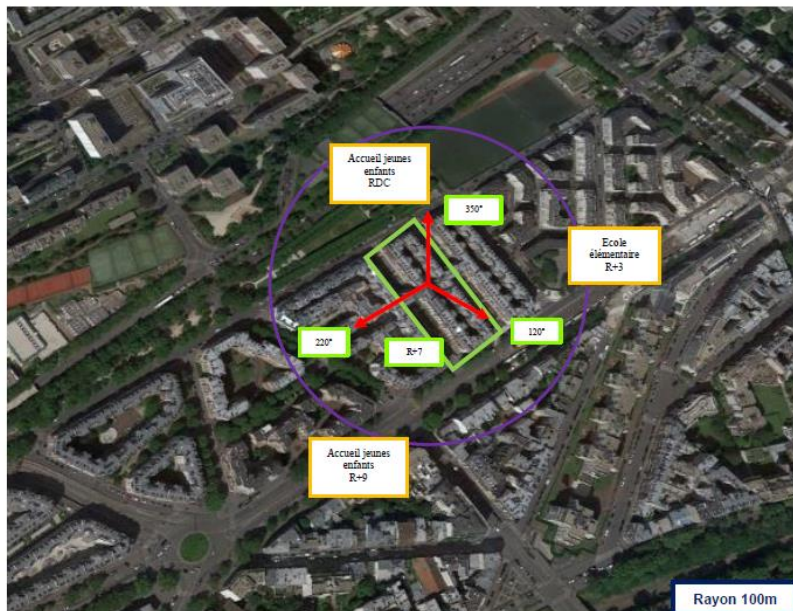
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil de jeunes enfants	14 Avenue Brunetière	RDC	OUI	80m	0.346% 0.111 V/m
Ecole élémentaire	112 Boulevard Berthier	R+3	NON	90m	0.132% 0.0609 V/m
Accueil de jeunes enfants	17 Rue Alfred Roll	R+9	NON	100m	0.223% 0.0925 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



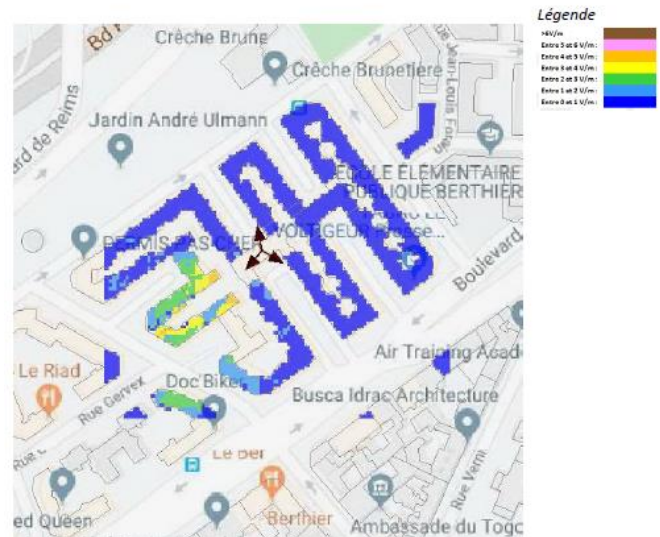
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 350°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 350°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans les EPS à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Il n'y a aucune modification de l'impact visuel, les antennes seront de même tailles que les existantes.

Vue des Azimuts

AZIMUT 350/120/220°

Azimut 1° :



Azimut 2° :



Azimut 3° :

